

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	

De la commune de DROISY

Séance du 20 avril 2026 à 20 heures 30

Date de convocation :

14 avril 2026

Date d'affichage :

14 avril 2026

Objet

N° 27/2026

Désignation référent
sécurité routière

M. REY Pierre-Alain

Étaient présents :

Pierre-Alain REY, Régis RACINEUX, Laura CASTELAIN, Olivier BALDI, Carole LAFFIN, Thibault VICTOR, Julie PEIGNOT, Zubeyde KILINC YALCINKAYA, Hugo BALDI, Océane FORESTIER, Lucas FORESTIER.

Excusé(e)s :

Pouvoirs donnés:

Secrétaire de séance :

M. BALDI Hugo

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner un référent en matière de sécurité routière.

Cet élu aura un rôle transversal :

- pour porter les doctrines relatives à la sécurité routière dans les champs d'intervention suivants : urbanisme, aménagement, infrastructure, pouvoir de police
- pour mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation

Monsieur le maire invite les conseillers à faire acte de candidature.

Considérant qu'une seule candidature a été présentée après appel à candidatures ,à savoir celle de M. Régis RACINEUX.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉSIGNE en tant que référent sécurité routière : M. Régis RACINEUX

CHARGE M. le Maire de signer tous les documents se rapportant à ce dossier

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jours, mois et an que dessus

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 074-217401074-20260420-27_2026-DE



Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance:

Fait à DROISY, le 21 avril 2026.

Le Maire



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le :

Et de sa publication le :

Extrait conforme au registre des
délibérations

Fait à Droisy le :

Le maire,
Pierre-Alain REY